

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1856

présenté par
Mme Brugnera, rapporteure thématique et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 25

À l'alinéa 5 , substituer à la première occurrence du mot :

« du »

les mots :

« d'un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.